



AVIS DE CONSULTATION

POUR UN

MARCHÉ DE SERVICES

Acheteur public :

Communauté de Communes de La Lomagne Tarn et Garonnaise
413 rue d'Esparsac 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
E-mail : s.boutevin@cc-lomagne82.fr

Objet du marché et description du marché :

Les stipulations du présent document concernent les prestations COOR

Le présent marché concerne une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs (S.P.S.) à exercer dans le cadre des dispositions de la loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et des textes pris pour son application.

L'opération est classée en troisième catégorie au sens de l'article R.4532-1 du Code du travail pour la Construction d'un Atelier technique mécanique à Beaumont

La Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise programme la construction d'un atelier technique (mécanique) sur le site de son siège à Beaumont de Lomagne d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019.

Ce projet consiste en la construction d'un bâtiment métallique à usage technique pour des travaux de mécanique et du stockage de matériaux,

- La surface prévue est de 155m²
- Les travaux seront répartis en 9 lots.
- Le montant prévisible est de 155 000€ HT
- La durée prévisible des travaux 20 semaines

Pour la conception et réalisation de ce bâtiment, le maître d'ouvrage souhaite mandater un coordonnateur sécurité afin de lui confier une mission de coordonnateur SPS de niveau 3.

Cette mission doit permettre :

- L'établissement de la communication entre toutes les entreprises et tous les intervenants,
- De veiller au respect des règles de prévention édictées par le Code du travail
- D'assurer la coordination au stade de la conception et en cours de chantier
- De définir les sujétions relatives aux protections collectives notamment pour ce qui concerne le levage, les accès aux chantiers
- D'établir les consignes relatives à la co-activité
- D'organiser la coordination entre les entreprises et les modalités d'utilisation concrète des équipements communs du chantier
- D'établir un Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIU).
- D'établir un Plan Général simplifié de Coordination en matière de Sécurité et de protection de la Santé (PGSCSPS) si le chantier nécessite l'exécution d'un ou plusieurs travaux inscrits sur la liste prévue au décret du 19/12/1993.
- De tenir un registre-journal du chantier
- De Procéder à une visite d'inspection commune avec les entrepreneurs.
- D'établir un Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIU).

Procédure : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation est une consultation initiale.

Lieu(x) d'exécution : 413 rue d'Esparsac 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Date limite de remise des offres : Si cette consultation vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre proposition d'honoraires détaillée par retour de mail à s.boutevin@cc-lomagne82.fr avant **le 15 février 2019**.

Critères de choix :

Votre offre devra préciser :

Les capacités techniques et formations pour assurer la mission, le prix détaillé avec les modalités de règlement.

(L'attestation d'assurance en cours de validité et les attestations fiscales et sociales obligatoires seront à fournir uniquement par le candidat attributaire).

Le choix ,de l'offre «économiquement la plus avantageuse», sera réalisé sur le critère unique du prix.

Date de l'avis d'information: le 05 février 2019